

Collège Sciences de la santé

**Diplôme d'Université Et Capacités en Médecine**

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

[scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr](mailto:scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr)

Tél. : 05 57 57 13 21

**DIPLOME D'UNIVERSITE**  
**TECHNIQUES PARASITOLOGIQUES ET IMMUNOLOGIQUES**  
**2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> Cycle**

*UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.*

**1/ Objectifs de la formation :**

- Approfondir la formation théorique et pratique des biologistes, techniciens et étudiants en parasitologie-mycologie,
- Acquérir la maîtrise d'un programme de recherche.

**2/ Responsable :**

**Professeur Philippe VINCENDEAU**

*Université de Bordeaux*

*Laboratoire de Parasitologie*

*Bâtiment 1 B – 2<sup>ième</sup> étage – BP 43*

*146, rue Léo Saignat*

*33076 BORDEAUX Cedex*

*Téléphone : 05 57 57 17 73*

*Fax : 05 57 57 17 82*

*E-mail : [philippe.vincendeau@parasito.u-bordeaux.fr](mailto:philippe.vincendeau@parasito.u-bordeaux.fr)*

**3/ Organisation générale de la formation :**

**3-1 Capacité d'accueil :**

La capacité d'accueil est de **1 étudiant au minimum** et **4 au maximum**.

**3-2 Durée de la formation :**

La formation dure une année universitaire et se déroule tous les ans.

**3-3 Enseignement théorique :**

Le volume horaire global de la formation est de **30 heures minimum**.

L'enseignement comporte des cours théoriques, des travaux dirigés et des travaux personnels (projet et rédaction d'un mémoire).

Les cours ont lieu à l'Hôpital Pellegrin et au Laboratoire de Parasitologie (Bât 1, Université de Bordeaux, site Carreire) et débutent en janvier de l'année universitaire.

### **3-4 Stages \* :**

Un stage à lieu au CHU et en Laboratoire.

\*Les stages donnent lieu à convention

## **4/ Conditions d'inscription :**

### **Procédure d'admission :**

Sur dossier et/ou entretien.

Le jury est constitué du Docteur HAUMONT et du Docteur DESPLAT.

### **4-1 Titres requis ou niveau :**

- Etre titulaire d'une licence ou d'un premier cycle (Bac + 2 validé),
- Accès par validation d'acquis (conditions): technicien ayant 3 ans d'ancienneté dans un Laboratoire ou une structure de biologie.

## **5/ Coût de la formation :**

Les frais de formation s'élèvent à :

En formation initiale : **350€/an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **350€/an**
- Reprise d'études financées : **1050€/an**

Auxquels s'ajoute le droit de scolarité fixé annuellement par arrêté ministériel.

## **6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :**

### **6-1 Composition du jury (qualité des participants) :**

Un Professeur d'Université et un Maître de Conférences Universitaire.

### **6-2 Lieu des examens :**

Les examens ont lieu à l'Université de Bordeaux, sur le site de Carreire (en fonction des locaux disponibles) ou dans des locaux universitaires situés sur Talence.

### **6-3 Nombre de session :**

Il est organisé une session d'examen par an.

### **6-4 Nature des épreuves :**

L'examen consiste en :

- Une épreuve écrite anonyme sous forme de Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC), notée sur 20, d'une durée de 2 heures,
- Une épreuve orale (entretien avec soutenance de mémoire), d'une durée d'1 heure 30 (date limite de soutenance : 15/12/N+1), notée sur 40.

Dispositions transitoires éventuelles pour ceux qui n'auraient pas terminé la formation antérieure que la nouvelle formation remplace : néant.

### **6-5 Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

## **7/ Délivrance du diplôme :**

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**Création :** Conseil UFR des Sciences Pharmaceutiques du 05/05/1994  
C.A. du 09/03/1995

**Modifications :** Conseil UFR des Sciences Pharmaceutiques du 12/11/1998  
C.A. du 13/11/1998

**Modifications (changement d'UFR de rattachement, rattaché à l'UFR des Sciences Médicales) :** Conseil UFR des Sciences Pharmaceutiques du 23/06/2014  
Conseil UFR des Sciences Médicales du 19/11/2014  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 25/11/2014  
**(Version 3)**

## **ANNEXE : PROGRAMME**

Les enseignements se répartissent en cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP) et d'un travail expérimental (temps plein sur 4 mois).

**Cours :** sur les parasites (protozoaires, helminthes, arthropodes) et les champignons (levures, filamenteux, dimorphiques) (30 heures).

### **TP, TD, travail expérimental (temps plein sur 4 mois)**

Techniques :

- Techniques de mise en évidence, de concentration, de culture et de reconnaissance des parasites et des champignons dans les différents milieux biologiques
- Inoculation de parasites à l'animal
- Diagnostic et identification des espèces parasitaires par PCR
- Techniques immunologiques de base (hémagglutination, ELISA, Western Blot, immunofluorescence indirecte, cytométrie en flux)
- Détection des antigènes circulants
- Réalisation et étude de parasitoses expérimentales

**Sujet de mémoire sur un travail expérimental et bibliographique.**

## **OBSERVATIONS PARTICULIERES**

### **1- Les débouchés professionnels :**

Amélioration, complément de la formation.

### **2- Analyse du marché de l'emploi :**

Acquisition d'une formation recherchée dans les laboratoires d'analyse, de santé publique, et pharmaceutique.

### **3- Publicité pour le recrutement :**

Internet.